

ABONNEMENT

Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT PAIÉES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 20 SEPTEMBRE

UN MALENTENDU

Sous ce titre, le journal l'Anjou publie en tête de ses colonnes une communication que nous reproduisons intégralement, autant à cause de la façon magistrale dont la question du pacte national entre la monarchie et le peuple y est traitée, qu'en raison de l'autorité toute particulière attachée à l'opinion de la haute personnalité qui inspire la politique de cet important organe catholique, et a rédigé, croyons-nous savoir, la communication adressée à l'Anjou :

« En lisant les appréciations de la presse sur les Instructions de Monsieur le Comte de Paris, il nous a semblé voir que quelques-uns de nos amis attribuaient à certaines paroles un sens qu'elles n'ont pas et qu'elles ne sauraient avoir.

« Les Instructions disent « que le pacte ancien sera remis en vigueur, au nom de la France, soit par une Assemblée constituante, soit par le vote populaire ». On conclut de là que Monsieur le Comte de Paris a abdiqué ; qu'il a renoncé au droit héréditaire, abandonné le principe de la légitimité et qu'il n'est plus dès lors qu'un candidat à la royauté.

« La conclusion ne nous paraît, en aucune façon, découler des prémisses. Ce n'est pas renoncer à un droit que de demander à la nation de le reconnaître par un acte public. Or, il ne s'agit absolument que de cela dans le document princier. Nous comprenons l'objection, s'il y était dit que cette reconnaissance va créer et constituer le droit, comme s'il n'avait pas existé auparavant. Mais c'est tout juste le contraire qui apparaît dans les Instructions, où il n'est question que de « faire revivre » et de « remettre en vigueur » un pacte et une tradition historiques qui, par le fait, qu'on le veuille ou non, ont cessé d'avoir leur application pratique depuis de longues années.

« En s'exprimant de la sorte, l'héritier de

Monsieur le Comte de Chambord n'a fait que développer la propre pensée de son glorieux prédécesseur. On se rappelle la célèbre phrase : « La parole est à la France, et l'heure est à Dieu. » Si la parole est à la France, c'est apparemment parce que la France a le droit et le devoir de parler. Or, de quelle manière veut-on que la France puisse parler si ce n'est directement par le vote populaire, ou indirectement par l'organe d'une Assemblée constituante ? Nous ne voyons pas d'autre explication à la phrase de Monsieur le Comte de Chambord qui a toujours écarté l'idée d'une prise d'armes, et n'a jamais voulu remonter sur le trône, qu'avec le vœu de la nation légitimement exprimé.

« Monsieur le Comte de Chambord écrivait encore en 1873 : « La Monarchie ne répondrait pas à tous les besoins de la France si elle n'était en harmonie avec son état social, ses mœurs, ses intérêts, et si la France n'en reconnaissait et n'en acceptait la nécessité. »

« On ne dira certes pas que Monsieur le Comte de Chambord entendait renoncer à son droit, en demandant à la France « de reconnaître et d'accepter la nécessité de la Monarchie. »

« Or, Monsieur le Comte de Paris, à son tour, ne demande pas autre chose. Trouverait-on matière à critique dans l'indication des deux voies que le Prince estime pour les meilleures pour faire reconnaître son droit historique ? Mais en dehors d'une assemblée constituante ou d'un vote populaire, nous ne voyons pas pour la France une troisième manière « de reconnaître et d'accepter la nécessité de la Monarchie ». Car nous excluons tout appel à la force qui ne serait propre qu'à nous plonger dans les horreurs de la guerre civile.

« En résumé, nous croyons qu'on se tromperait absolument en voyant dans les Instructions le moindre abandon d'un droit quelconque. Plus que jamais il y a le Roi, et le Roi vient de s'affirmer de nouveau dans un langage aussi sage que ferme. Qu'on en juge par le désarroi où il a mis la

presse républicaine : elle ne raisonne plus ; tout se borne à de plates injures et à de vaines menaces. »

La Gazette de France et autres journaux monarchistes de Paris reproduisent cet article.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le manifeste de Monsieur le Comte de Paris se trouve être le prétexte cherché par les radicaux pour attaquer le cabinet présidé par M. Rouvier.

On dit que dès la rentrée du Parlement le président du conseil sera mis en demeure, par une demande collective d'un certain nombre de députés, d'avoir à prendre les mesures énergiques contre les membres des familles princières qui n'ont pas été frappés par la loi du 23 juin 1886.

L'article 2 de cette loi laisse au gouvernement la faculté de faire sortir du territoire français les princes non désignés par l'article premier, par un simple décret pris en conseil des ministres.

M. Rouvier va donc être sommé d'appliquer cet article ou bien d'appuyer la proposition de loi de M. Basy, Camélinat, Planté et Michelin demandant la confiscation de leurs biens.

CRIME OU PATRIOTISME ?

Dans son discours aux officiers et aux soldats du 13^e corps, M. Boulanger n'a pas su éviter les atteintes de la tarantule politique qui rôde sans cesse autour de lui. « Non ! s'est-il écrié, l'heure du désarmement des peuples de la vieille Europe n'a pas sonné ; c'est folie de le croire, c'est un crime de le dire, car c'est montrer la paix à tout prix, comme le but auquel le pays aspire. »

C'est parler en fou, et qui pis est en fou aussi peu soucieux de la vérité que du bon sens.

Personne n'a jamais rêvé, n'a jamais ré-

clamé la paix à tout prix. Mais tous les hommes soucieux de l'avenir de leur pays, aussi bien en France qu'en Europe, tous ceux qui voient l'intérêt général avant l'intérêt particulier, tous ceux qui ne cherchent pas à troubler l'eau pour y pêcher plus facilement, se rendent parfaitement compte que les ressources d'un pays ne peuvent suffire aux charges écrasantes des armements présents, et que, loin d'être un crime, ce serait la gloire de gouvernements sérieux, prévoyants, patriotiques, « de poursuivre, comme l'a dit Monsieur le Comte de Paris dans ses instructions, l'allègement simultané des charges militaires qui ruinent la vieille Europe au profit des autres parties du monde. »

La Lanterne confirme, en précisant, ces informations. D'après elle, tout craque dans le ministère :

« Depuis quelques jours, ça craque, dans le cabinet. Il y a de petits tremblements de terre intimes dans les sous-sols ministériels. Une crevasse s'ouvre sous ce bon M. Mezeau qui disparaît : un trou se creuse sous ce pauvre général Ferron, qui se lézarde et va crouler.

« On parle de déjeuners extraordinairement importants où l'opportunisme aurait, entre la poire et le fromage, confessé la nécessité d'un rapprochement avec les radicaux. Reinach aurait renié Ferry déjà deux ou trois fois sans que le coq ait chanté. Bref, la conciliation à droite aurait fait son temps et il serait grandement question d'une conversion à gauche.

« Sans doute, M. Mezeau n'était pas un garde des sceaux bien radical. »

« Venü sans bruit, il s'en va sans tapage, et se sortie pas plus que son entrée ne donne ou n'enlève au cabinet quoi que ce soit qui ressemble à une nuance, une couleur, un caractère. Il y était et il n'y est plus, voilà tout.

« Ce n'est pas là ce qui importe. Ce qu'il y a de sérieux dans cette retraite, c'est qu'elle en amènera d'autres nécessairement. Un cabinet, si solide soit-il, est comme une voûte.

15 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA MORT D'UN FORÇAT

PAR CH. SAINT-MARTIN

Malheureusement, dans leur terreur et leur précipitation, ils avaient oublié leur corde.

Le Potard s'en aperçut trop tard, et se penchant à l'oreille de Rouget au moment où les deux gardes entraînaient dans la cour :

— S'ils trouvent la corde, murmura-t-il, nous sommes perdus !

— Ils ne la verront pas, répondit Louis.

Cogne-Dur et Voit-Goutte arrivaient tranquillement au milieu de la cour, le gourdin sur l'épaule, causant à voix basse :

— C'est là qu'il chantait ce soir, ce gremlin d'oiseau, disait l'un en désignant les arbres dénudés de feuilles.

— Un hibou, c'est rare en ville et au bague.

— Tellement rare, que j'ai bien cru que c'étaient les deux farceurs du 36 et du 37 qui chantaient ainsi, comme pour un signal.

— Drôle de signal, tout de même.

— Ah ! j'en ai bien vu d'autres ! Tu es plus jeune que moi dans le métier. J'ai vu des forçats

s'évader comme ça, dans les airs, sans qu'on ait jamais su par où ils avaient passé.

— Ils n'avaient pourtant pas passé à travers la muraille.

— Par où donc alors ? la fenêtre avait encore ses barreaux et la porte était fermée. Comprends-tu ça ?

— Non, et toi ?

— Moi non plus, je ne comprends pas.

— N'empêche que quand ces choses-là arrivent, c'est bien désagréable pour nous autres.

— C'est vrai, mais ceux qui s'échappent sont toujours repris et ils paient cher leur équipée.

— La chaîne, le boulet. . .

— Oui, la chaîne, le boulet, et la bastonnade.

Et c'est moi qui m'en charge, tu sais ! sans compter le reste.

Les deux gardes, en devisant ainsi, arrivaient au fond de la cour.

Là, ils ouvrirent une porte, et on entendit encore Voit-Goutte murmurer :

— Heureusement que ce soir toute évasion est impossible, et que dans quatre ou cinq heures nous serons délivrés de nos prisonniers.

— C'est vrai.

La porte se referma sur eux.

Aussitôt le Potard qui paraissait être très au courant des habitudes du bague, s'élança de nouveau vers la fenêtre du n° 37.

— A l'œuvre, murmura-t-il, à l'œuvre. Il ne faut pas manquer Cartabut.

Cartabut. Rouget retint ce nom sans y rien comprendre, mais il n'y avait pas une seconde à perdre et il suivit son ami.

L'opération recommença. A une heure et demie, environ, grâce à leurs efforts réunis, le barreau et la vitre furent enlevés.

Alors Rouget se pencha dans l'ombre.

— Jean Beauregard ! murmura-t-il.

— C'est moi, répondit une voix émue.

— Arrivez vite. Je suis votre ami, Rouget, et je viens vous sauver. Voulez-vous partir ?

— Partir où ?

— Pour la liberté, pour l'espérance, pour la vie ! Jean tressaillit de la tête aux pieds, mais il doutait encore. Il croyait être la proie d'un songe.

— Par où voulez-vous que je parte ? demanda-t-il.

— Par cette fenêtre. Sautez, je vous aiderai.

— Je ne pourrai jamais, c'est trop haut.

— Essayez.

Jean Beauregard fit quelques essais qui demeurèrent infructueux, bien que Rouget d'en haut lui tendit la main.

Il fallut user d'artifice. Le Potard descendit dans la cour, et Rouget, se tenant au dehors par les mains, fit couler la corde à nœuds dans la cellule.

Une seconde après, Beauregard, arrivait à la fenêtre : là, la corde fut rejetée de l'autre côté, Rouget descendit à son tour, et enfin, Jean lui-même, plus mince en effet que l'ancien braconnier, se glissa entre les barreaux et saisissant les nœuds, arriva jusqu'au sol extérieur.

Il serra aussitôt à la briser la main de Rouget, mais il recula effrayé en apercevant un troisième personnage.

— Rassurez-vous, dit Rouget, c'est un ami, notre sauveur.

— Merci, monsieur, murmura Jean.

— Oh ! dit en riant Eugène Carrou, ne m'appellez pas monsieur, je suis le Potard, un vieux ami de Rouget, qui tient sa parole. Mais venez vite, tous deux, derrière moi, et sans faire le moindre bruit. A la première alerte, nous nous cacherons derrière les murs.

— Mais la corde ?

— Laissez la corde ; il n'y a plus de rondes. Suivez-moi seulement, et marchons comme des ombres.

Le Potard remonta aussitôt vers une porte qui se trouvait au nord, vers l'intérieur du bague. Les deux forçats le suivirent, profondément émus et tremblants.

Carrou marchait avec assurance, comme un homme habitué à parcourir de jour et de nuit les corridors et les cours.

Qu'une pierre tombe, tout dégringole. M. Mazeau s'en allant, la brèche est faite. C'est le cabinet tout entier qui se trouve remis en question.

» Si donc on veut aller à gauche, il y faut aller franchement, carrément, en disant bien haut ce qu'on fait et pourquoi on le fait. Ce n'est pas la peine de remplacer des noms par d'autres noms si l'on ne change pas aussi la politique. »

La préfecture de police de la Seine communique la note suivante :

« Quelques journaux du matin, dans des articles concernant M. Aubanel et les fameuses révélations portées au *Figaro*, au sujet de la mobilisation, semblent insinuer que la préfecture de police, après enquête, a eu en mains les preuves de la culpabilité de cet individu, mais que ses agents l'ont laissé passer la frontière pour se réfugier en sûreté à l'étranger.

» C'est une erreur. Nos renseignements nous permettent d'affirmer que si les preuves de la culpabilité d'Aubanel avaient été fournies à la préfecture de police, cette administration n'eût pas hésité un instant à faire procéder à son arrestation.

» On peut s'étonner, d'ailleurs, de ce que dès le jour où le délit a été révélé par l'article du *Figaro*, c'est-à-dire le 26 août, une instruction n'ait pas été ouverte, ce qui eût été la procédure régulière. »

Une dépêche de Genève, adressée à l'*Indépendance belge*, assure que le prince Jérôme, actuellement dans cette ville, va lancer un manifeste en réponse au programme monarchique de Monsieur le Comte de Paris.

On a tenté de jeter en bas de son socle la statue de Voltaire inaugurée à Saint-Claude le 4 de ce mois. Les auteurs de cet attentat avaient enroulé une longue corde autour du bras de Voltaire; ils s'étaient munis d'une énorme perche de sapin de 6 mètres de haut, et ils avaient appliqué des échelles contre le piédestal. Mais ils ont été aperçus et se sont enfuis, abandonnant tout leur attirail. On a trouvé sur le socle une grande quantité d'affiches manuscrites d'une violence extrême et pleines de grossières injures contre Voltaire et à l'adresse de la municipalité de Saint-Claude. Une enquête a été ouverte.

La presse et les Instructions du Comte de Paris

Journal suisses

Le *Journal de Genève* dit que la monarchie, telle que l'entend le Comte de Paris, est un régime très libéral et très conservateur. Aussi le programme serait excellent si la monarchie existait; mais comme il faudrait une révolution pour arriver à la monarchie, bien des gens très conservateurs demanderont s'il serait sage de faire courir cette chance à la France.

Journal espagnols

La *Iberia*, journal militaire, qualifie le manifeste du coup d'État et dit que c'est le document le plus important qui ait été publié depuis 1870. Ses effets ne peuvent manquer d'être très considérables. Le Comte de Paris aura semé la perturbation dans les institutions républicaines. Ce journal fait remarquer qu'avec un programme comme celui du Comte de Paris, la France ne s'apercevrait pas de la transition de la République à la monarchie, car cette dernière offrirait plus de libertés et éviterait les dangers inhérents à la République.

Journal belges

Le *Courrier de Bruxelles* dit : « A part quelques lignes que le Comte de Chambord n'eût certainement pas écrites, et sur lesquelles nous ne croyons pas devoir appuyer pour le moment, nous estimons que le manifeste est digne de toute approbation de la part des conservateurs français, en présence de la situation actuelle. »

Le *Patriote* dit que ce document est la répudiation formelle du parlementarisme de 1815 à 1830.

Journal allemands

L'*Extrablatt* écrit que le manifeste de Monsieur le Comte de Paris est un morceau puissamment pensé et approfondi et qui montre que l'héritier de la légitimité a signé un compromis avec les idées modernes sur tous les points importants. Le même journal ajoute qu'il ne faut plus que la République commette beaucoup de fautes, car le Comte de Paris est un prétendant dont on ne saurait se dissimuler la valeur.

En somme, l'impression produite par les instructions de Monsieur le Comte de Paris aux représentants du parti monarchique français est très grande.

Seule, le *Weiner Allgemeine Zeitung*, journal dont les tendances allemandes sont très marquées, le critique.

ÉTRANGER

On télégraphie de Francfort, 19 septembre :

« Le gouvernement allemand poursuit activement les négociations avec les gouvernements belge et hollandais au sujet du canal qui doit relier Anvers au Rhin.

» C'est la Chambre de commerce de Francfort qui avait d'abord entrepris cette campagne en faveur de l'industrie allemande.

» La partie belge est maintenant terminée.

» Quand le tronçon hollandais et la partie prussienne seront achevés, et cela avant peu, l'Allemagne sera en communication directe avec Anvers et les canaux français.

» Les charbons allemands arriveront directement à Paris par les canaux français.

» Les négociants allemands comptent bien vendre leurs charbons rendus à Paris un tiers moins cher environ que les charbons français. »

Ils étaient devant une porte énorme qui fermait l'entrée du baignoire de ce côté.

Eugène Carrou fouilla ses poches et en tira une grosse clef. Puis, de sa main gauche, il tâta la serrure en cherchant le trou dans lequel il devait introduire la clef.

Quelques secondes furent perdues dans cette opération, mais, à la fin, le Potard réussit à ouvrir et à tirer la porte sans faire le moindre bruit.

Un air vif pénétra jusqu'aux trois hommes qui s'élançèrent dehors, mais Eugène referma soigneusement la porte derrière lui.

— Cela va bien, murmura-t-il.

Les ténèbres n'étaient plus aussi profondes. Rouget aperçut vaguement une vieille cour abandonnée et couverte d'un pauvre gazon, et au-delà une muraille gigantesque.

A cette vue, une nouvelle crainte le saisit.

— Comment franchirons-nous ce mur ? murmura-t-il.

Le Potard fit entendre de nouveau son rire étouffé, et sans répondre, il alla droit à un angle masqué par un arbre.

Parvenu à quelques mètres, il prit les devants en courant, et quand ses deux compagnons arrivèrent à leur tour ils l'aperçurent qui grimpait comme un chat le long de la muraille en s'aidant d'une longue corde lisse.

Rouget et Beauregard demeurèrent stupéfaits.

AFFAIRES DE BULGARIE

On mande de Bucharest, 18 septembre :

« Les nouvelles qui arrivent de Bulgarie constatent l'anarchie complète dans ce pays.

» Le clergé a cessé de faire des prières dans les églises pour le prince Ferdinand et la grande masse de la population se prépare à résister, les armes à la main, à l'intervention des gendarmes aux prochaines élections.

» Le colonel Nicolaïef est nommé aide de camp général du prince et commandant de la brigade de Philippopolis.

» Les journaux de l'opposition n'ont pas paru. »

REVUE FINANCIÈRE

HEBDOMADAIRE

La reprise des affaires s'est effectuée dans de bonnes conditions pour les acheteurs : 3 0/0, 81.25 ; 4 1/2 0/0, 108.82.

L'action du Crédit Foncier cote 1,360. Dans sa dernière séance, le conseil d'administration a autorisé pour 3,340,584 francs de nouveaux prêts dont 1,821,000 en prêts fonciers. Les obligations à lots des emprunts 1879 et 1880 donnent lieu à de nombreuses demandes à 480 et 485.

Les cours de la Société Générale sont fermes à 461.25. On annonce le paiement à partir du 1^{er} octobre d'un acompte sur le dividende de 6.25 représentant l'intérêt semestriel à 5 0/0 du capital versé.

La Banque d'Escompte a un bon courant d'affaires à 468.75. Les tendances continuent à porter le titre vers le pair qui sera atteint rapidement.

Le Crédit Lyonnais est délaissé sur le marché du comptant. Les demandes sont rares à terme et se tiennent aux environs de 370 avec une baisse de 2 francs sur les cours précédents.

Les Dépôts et Comptes courants sont immobiles à 600.

Les Polices A B de l'Assurance financière conservent leur bonne tenue. Les demandes sont surtout sur les coupures de 100 francs que ce prix modique met à la portée de tous. L'intérêt annuel est d'ailleurs fort rémunérateur à 5 0/0.

Le Patrimoine, en inaugurant il y a deux ans l'assurance dite Complémentaire a rendu un véritable service aux assurés. Cette combinaison a obtenu tout le succès qu'elle mérite et le chiffre d'affaires du Patrimoine s'est immédiatement accru. Aujourd'hui tous les frais de premier établissement sont payés, l'ère des bénéfices et des dividendes est ouverte et une hausse paraît imminente sur les titres de la compagnie.

L'action du Panama se tient ferme à 360. D'après les documents de la Compagnie, le cube d'aout a dépassé un million de mètres. Les obligations sont très demandées.

Les fonds Portugais ne donnent lieu en ce moment qu'à des échanges très limités. Le 3 0/0 consolidé vaut 57.75.

Les actions et obligations de nos chemins de fer sont fermes.

Nouvelles militaires.

Le ministre de la guerre a reçu hier le rapport officiel des grandes manœuvres de cavalerie qui ont eu lieu au camp de Châlons, sous les ordres du général d'Espéuilles.

Ces manœuvres ont donné d'excellents résultats.

Les premiers jours ont été consacrés à des évolutions de brigade et de division,

Le Potard avait tout prévu.

Lorsque Eugène fut parvenu au haut du mur, il l'enjamba et s'assit paisiblement sur la faite; puis, se penchant :

— A vous, murmura-t-il, et vite !
Rouget n'avait pas attendu son commandement pour agir, et il était déjà au milieu de la corde. On eut dit un chat grimpeur dans un arbre.

Quand il fut rendu, il s'assit à son tour près du Potard, et Beauregard commença l'ascension qui fut un peu plus longue que les précédentes.

Au moment où les trois amis se rencontrèrent au faite de la muraille, trois heures sonnaient au baignoire.

— Plus qu'une heure, dit le Potard. Parlons vite !

Aussitôt, on tira la corde qui fut rejetée de l'autre côté, et quelques secondes après les trois hommes touchaient terre hors de la prison.

Sans perdre un instant et sans prononcer une parole, Eugène Carrou prit sa course le long de la muraille, vers le nord-ouest, Rouget et Beauregard le suivirent, et c'était un étrange spectacle que celui de ces trois hommes s'enfuyant aussi vite que le permettaient la vitesse et la légèreté de leurs jambes.

(A suivre.)

puis à des combats de brigade contre brigade.

Enfin, pendant deux jours et en dehors du camp, les généraux de Lignières et Faverois ont combattu l'un contre l'autre, ayant chacun trois régiments et une batterie sous ses ordres.

Les manœuvres se sont terminées sur le dernier champ de bataille par un magnifique défilé devant le général d'Espéuilles.

RÉCEPTION DES OFFICIERS ÉTRANGERS AUX GRANDES MANŒUVRES SUISSES

On écrit de Genève :

« Le 15 septembre a eu lieu au Lion, à Winterthour, le dîner d'usage offert en l'honneur des officiers étrangers.

» M. le colonel Feiss, chef d'arme de l'infanterie, qui remplit cette année la mission spéciale de directeur des manœuvres, a salué ces hôtes, au nom du département militaire fédéral.

» Au nom des officiers étrangers, M. le major-général Tunne, de l'armée anglaise, a répondu de la façon la plus obligeante. »

LE FUSIL MAUSER

Un de nos amis de Saint-Petersbourg, qui vient de traverser l'Allemagne, dit le *Figaro*, nous écrit un des incidents de son voyage.

« Entre Kreutz et Königsberg, dans la région des grandes manœuvres, on voit monter, dans presque tous les trains, des soldats prussiens blessés.

» — Déjà ! se disent les voyageurs russes et français.

» Ces malheureux soldats sont tous blessés à la même main; ce sont leurs fusils Mauser, transformés en fort médiocres armes à répétition, qui ne résistent pas à un feu d'une certaine intensité et éclatent dans les mains du tireur. »

D'ailleurs, les essais faits dans l'armée austro-hongroise avec le fusil Mannlicher ont donné des résultats déplorables.

La fabrication des fusils vient d'être arrêtée et ne reprendra que lorsque les améliorations jugées nécessaires par le comité d'artillerie auront pu être appliquées à la nouvelle arme.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST

Passage de troupes

Toutes les troupes que nous avons annoncées hier sont arrivées et ont pris leur cantonnement dans les divers quartiers désignés.

Bientôt est entré en ville le 18^e chasseurs à pied, sur lequel on ne comptait pas. Ces vainqueurs de la journée de samedi ont été logés dans le centre de la ville.

Avant qu'ils n'aient eu le temps de respirer quelque peu, les musiciens de la fanfare de ce bataillon sont entrés dans le Square vers 5 heures 1/4 et ont exécuté quelques-uns de leurs plus jolis morceaux. Malheureusement, personne n'ayant été prévenu, les auditeurs étaient peu nombreux; c'est une bonne fortune qu'ils auront lieu de regretter.

Le 18^e bataillon de chasseurs a quitté Saumur ce matin. La partie de l'armée active s'est dirigée à pied vers Tours, dès 6 heures; les réservistes ont pris le chemin de fer à 10 heures pour être désarmés aujourd'hui et rentrer demain dans leurs foyers.

La fanfare a joué, en partant, jusqu'à la gare d'Orléans.

Le 135^e de ligne a été cantonné hier dans la commune de Distré, à 5 kilomètres de Saumur. Ce matin, le régiment, musique en tête, a traversé notre ville à 6 heures 1/2, suivant de près les chasseurs à pied. A la gare, ils ont pris la route d'Angers.

A 7 heures 1/2, arrivait à Saumur, par la route de Varrains, le 66^e de ligne, de la garnison de Tours. Ce régiment a traversé Saumur au pas accéléré, entraîné par un pas redoublé de son excellente musique et par les batteries de caisse.

Il gagne Tours par Allonnes et Bourgueil. A 9 heures, ce matin, le 32^e de ligne, venant de Saint-Cyr et Brézé, est arrivé à Saumur. Il est logé quartier Saint-Pierre.

Comme il est d'usage, nous aurons ce soir concert par la musique de ce régiment.

Rouget n'en revenait pas de surprise.

— Il a donc été autrefois au baignoire ? se demandait-il.

Quant à Jean Beauregard, il remerciait Dieu, ne s'expliquait pas ce qui se passait, et suivait Eugène Carrou comme les Hébreux suivaient la nuée lumineuse.

Les trois hommes traversèrent un long corridor, où le Potard eut le soin d'éteindre une petite lumière qui jetait quelques lueurs aux alentours, puis ils pénétrèrent dans un étroit couloir voûté.

Après quelques minutes encore de marche, une vague odeur d'aliment et de casseroles saisit leurs narines. Le couloir s'élargit tout à coup et un vaste appartement se présenta.

Le Potard éteignit encore une lanterne.

— C'est la cuisine du baignoire, dit-il. Appuyez-vous de la main aux murs, et tenez ma veste.

Rouget toucha la muraille de la main droite et saisit de la main gauche le vêtement de son ami.

Jean Beauregard suivit son exemple, et la marche recommença à travers de nouveaux couloirs plongés dans la plus complète obscurité.

De temps à autre, un bruit sourd les faisait frémir.

C'étaient des gardes-chlourmes qui dormaient dans leurs chambres.

Tout à coup le Potard s'arrêta. Rouget et Beauregard s'arrêtèrent également derrière lui.

Musique du 32^e régiment d'infanterie

Ce soir mardi, à 4 heures 1/2, la musique du 32^e de ligne se fera entendre dans le Square du théâtre.

Voici le programme :

- | | |
|------------------------------------|------------|
| 1. Allegro militaire..... | *** |
| 2. Le Voyage en Chine (ouverture). | BAZIN. |
| 3. Mabel (valse)..... | GODFREY. |
| 4. Carlotta (mazurka)..... | THIRIET. |
| 5. Marche aux flambeaux..... | MEYERBEER. |
| 6. Marche russe..... | *** |

LES MISSIONS ÉTRANGÈRES

Hier, le train des missions étrangères était de retour à son heure réglementaire, 3 heures 1/2. La foule, qui savait les membres de chaque nationalité revêtus de leur grande tenue, s'est portée à leur rencontre et leur a fait escorte. On ne se lassait pas d'admirer l'éclat du costume du Prince impérial du Japon, ceux des Autrichiens, des Russes et de tous les autres officiers — représentant en tout vingt et une nations — que l'on pouvait contempler ainsi pour la dernière fois.

La mission anglaise a visité notre Hôtel de Ville, son musée et sa bibliothèque.

À 7 heures 1/2 du soir, les officiers étrangers se réunissaient pour leur dernier dîner au foyer du théâtre. La plupart s'y sont rendus en civil; comme précédemment, la musique de l'École d'artillerie de Poitiers est venue se faire entendre sur la place de la Bilange.

Le prince Komatzu, qui n'a pas quitté l'hôtel Budan, a eu la primeur. Les musiciens ont joué sous ses fenêtres l'air national du Japon.

Les artistes sont ensuite revenus devant le théâtre.

L'exécution a été aussi parfaite que pendant les soirées précédentes. Malgré la bise presque glaciale qui soufflait, la foule a tenu bon et est restée compacte autour des musiciens, heureuse de leur témoigner, après chaque morceau, toute sa sympathie par de nombreux applaudissements.

EN REVENANT DE LA REVUE

Le retour de Montreuil-Bellay a été pour beaucoup plein d'émotions. À la gare de départ, c'était un tohu-bohu indescriptible. Les amis se perdaient, et tel qui croyait se trouver dans le même train que son frère ou sa sœur, en était séparé et parlait par un autre, car le personnel de l'État a dû organiser des départs toute la soirée pour satisfaire au grand nombre de visiteurs qui étaient accourus de toutes les directions.

On évalue le nombre de curieux à près de 50,000.

Départ des Missions étrangères

Les officiers étrangers ont quitté Saumur ce matin. Aux diverses autorités de la ville ils ont témoigné leur reconnaissance pour le bon accueil qu'ils ont reçu de la population; ils ont eu un mot gracieux pour nos généraux, pour la vaillance et l'intrépidité des troupes qu'ils ont vu manœuvrer. Le site ne les a pas laissés indifférents. Tous ont été unanimes pour exprimer leur admiration sur la beauté et sur la richesse de la contrée qu'ils ont parcourue depuis le commencement des manœuvres.

Arrivés à Saumur le jeudi 15 septembre, à 4 heures 1/2, les officiers étrangers ont passé cinq jours en cette ville.

À 7 heures, les hauts dignitaires des armées du vieux continent et du Nouveau-Monde sont montés dans le train spécial qui les attendait à la gare d'Orléans. Bientôt le sifflet a retenti, et la locomotive les a emportés à toute vapeur vers Paris, où ils ont dû arriver à 4 heures 1/4.

La musique de l'École d'artillerie, qui a donné à Saumur de si charmants concerts, est également retournée ce matin à Poitiers.

GÉNÉROSITÉ DE LA MISSION MILITAIRE DES ÉTATS-UNIS

Les officiers de la mission militaire des États-Unis d'Amérique, MM. le major général Baird et le colonel Hasbrouck, n'ont

pas voulu quitter Saumur sans laisser un souvenir de leur passage aux pauvres de la ville.

Ces généreux étrangers ont chargé M^{me} Abellard de remettre, en leur nom, la somme de 70 francs au Bureau de bienfaisance.

LES FUTURS SAUMURIENS

Par décret du 14 septembre, quatre-vingts élèves de l'École de Saint-Cyr, dont nous avons publié la liste il y a un mois, sont nommés sous-lieutenants dans la cavalerie.

On sait que ces élèves arriveront à Saumur le 4^e octobre, en même temps que les autres divisions d'officiers, sous officiers, etc., pour suivre les cours de l'École pendant l'année 1887-1888.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

L'administration des chemins de fer de l'État a l'honneur d'informer le public qu'à partir du 24 septembre prochain, le train périodique n^o 42, circulant le lundi entre Thouars et Montreuil-Bellay, fera également le même parcours le samedi, jour habituel des marchés de Saumur.

Par décret du 8 septembre 1887, ont été promus dans la Légion-d'Honneur :

Au grade d'officier :
M. Segaud, colonel du 135^e d'infanterie, à Angers; 37 ans de services, 10 campagnes, chevalier du 18 septembre 1859;

Au grade de chevalier :
M. Jeannin, capitaine au 32^e d'infanterie, à Tours; 20 ans de services, 2 campagnes.

MÉDAILLE MILITAIRE

Par décret du 8 septembre 1887, la médaille militaire a été conférée au sieur Penverne, cavalier de manège à l'École d'application de cavalerie; 25 ans de services.

Accident — Hier, vers midi, le sieur Courtigné, maçon, occupé, rue de l'Ancienne-Messagerie, à démolir une cheminée, était monté sur la tablette à la hauteur du premier étage. Les pierres, n'étant pas soutenues par une barre de fer, se sont écartées sous son poids.

Courtigné est tombé à travers le plancher du premier au rez-de-chaussée et s'est enfoncé deux côtes.

REVUE DU 19 SEPTEMBRE

A Montreuil-Bellay

Une magnifique revue des troupes a été passée hier par le général Carrey de Bellemare, dans la plaine entre Montreuil et Trézé, droite à Montreuil et gauche à Trézé.

La première ligne était composée de la 33^e brigade d'infanterie, de la 34^e brigade d'infanterie, d'une compagnie du génie, du 48^e bataillon de chasseurs, des 35^e, 36^e, 41^e et 42^e brigades.

Cette ligne, parallèle à la ligne ferrée de Montreuil à Loudun, faisait face au sud sur un développement de trois kilomètres.

En seconde ligne, vingt batteries d'artillerie dont 18 montées et 2 à cheval, avec voitures, ambulances, télégraphes et postes.

En troisième ligne, six régiments de cavalerie, dont un de chasseurs, un de hussards, deux de dragons et deux de cuirassiers.

Affluence énorme de curieux venus par tous les trains de plaisir.

D'autres spectateurs, non moins nombreux, étaient venus en voitures de toutes sortes.

À 9 heures 1/2, un coup de canon a annoncé l'arrivée du général de Bellemare, suivi d'un nombreux état-major dont 50 officiers étrangers en grande tenue.

Le temps était superbe, l'aspect imposant.

Le général de Bellemare a passé au pas la revue qui a duré une heure et quart.

Les officiers chargés de placer les troupes sur le terrain de la revue méritent des félicitations.

Le défilé a commencé à 10 heures trois quarts.

L'infanterie a passé dans l'ordre donné plus haut; mais les batteries divisionnaires se sont placées entre les deux brigades d'infanterie de chaque division, et l'artillerie du corps d'armée après les deux premières brigades.

L'infanterie a défilé par bataillons en masse, l'artillerie par batteries au trot, et la cavalerie par escadron au galop.

Le défilé a été terminé à midi 45.

Les officiers étrangers se sont rendus ensuite à la salle d'école de Montreuil, où ils ont déjeuné.

Hier, à 3 heures 1/2, ils étaient de retour à Saumur, et le soir ils ont dîné, comme les jours précédents, au foyer du théâtre.

Le prince japonais Komatzu, en superbe uniforme, assistait à la revue avec tous les officiers étrangers, également en grande tenue.

Une foule innombrable de spectateurs couvrait la plaine de Champagoe.

C'était le général Lebelin de Dionne qui avait le commandement du 9^e corps, en remplacement du général Millot, indisposé à la suite d'une chute de cheval assez grave survenue après le combat du Coudray, et qui n'a pu pour ce motif assister aux dîners du ministre et du général Carrey de Bellemare.

Pendant le défilé, on a beaucoup applaudi le galop de charge des trois brigades de cavalerie. La brigade de cuirassiers au galop, sur une ligne rigide, a produit un effet saisissant.

Ni les hommes, ni les chevaux ne paraissent trop fatigués.

Ordre du défilé

Une fois la revue passée, le général Carrey de Bellemare partit au galop se placer à la gauche des officiers étrangers et le défilé commença dans l'ordre suivant :

Général commandant le 9^e corps.
Général commandant la 17^e division.
Génie de la 17^e division.
33^e brigade d'infanterie.
Artillerie de la 17^e division.
34^e brigade d'infanterie.
Artillerie du 9^e corps.
48^e bataillon de chasseurs.
Général commandant la 18^e division.
Génie de la 18^e division.
35^e brigade d'infanterie.
Artillerie de la 18^e division.
36^e brigade d'infanterie.
Ambulances du corps d'armée.
Train des équipages.
Général commandant la 21^e division.
Génie de la 21^e division.
41^e brigade d'infanterie.
Artillerie de la 21^e division.
42^e brigade d'infanterie.
Ambulance de la 21^e division.
Général de division de cavalerie.
Brigade de cavalerie du 9^e corps (7^e hussards et 24^e dragons).
Brigade de cavalerie du 14^e corps (9^e chasseurs et 3^e dragons).
Brigade de cuirassiers (11^e et 12^e cuirassiers).

Tous les officiers généraux ont salué les officiers étrangers en passant devant eux.

Pendant la durée du défilé, les musiques des régiments n'ont cessé de jouer.

À une heure et demie, les derniers régiments quittaient le terrain de la revue et la foule se dirigeait vers la gare de Montreuil-Bellay.

L'ordre du jour

Le général en chef, à l'issue de la revue, a adressé aux troupes du 9^e corps d'armée l'ordre du jour suivant :

« Officiers, sous-officiers et soldats,

» Les manœuvres sont terminées. Vous avez supporté avec autant de vigueur que d'entrain les fatigues de longues et pénibles marches; votre conduite dans les cantonnements a été exemplaire.

» Vous avez donné tout ce qu'on peut attendre de troupes instruites et disciplinées.

» La France et le gouvernement de la République trouveront en vous, en toutes circonstances, le courage, l'abnégation et le patriotisme qui font les bons soldats.

» Au quartier général de Montreuil-Bellay, le 18 septembre 1887.

» Général DE BELLEMARE. »

Ceux qui, au 9^e corps, ont le plus marché pendant les grandes manœuvres, ce sont les vélocipédistes; ils étaient vingt-cinq sous les ordres du lieutenant Martio, président du Véloce-Club d'Angers. On rapporte d'eux de très brillants exploits :

L'un de ces volontaires, M. Louis Girault,

de Tours, parti à six heures du matin de Saint-Epain, en même temps qu'un cavalier estafette, est arrivé au but à Faye, à huit heures un quart, devançant le cheval de cinq quarts d'heure.

Quant à M. Lemoine, le champion de Poitiers, depuis le commencement des manœuvres, il n'a jamais fait moins de trente à trente-cinq et quarante lieues.

L'autre jour, M. Tanneur, Bottet et Querault ont traversé des labours: l'un, sur un tricycle; l'autre, sur une bicyclette, et le dernier, sur un vélocipède dont la grande roue mesurait un mètre trente-sept centimètres de diamètre; il s'est, du reste, jeté par terre.

Leurs services sont très appréciés, et plus complets que ceux rendus aux états-majors par leurs confrères de Toulouse.

Le 9^e corps avait encore un autre élément de curiosité: les chiens. Ils étaient quatre par régiment qui accompagnaient les sentinelles avancées et à qui on cherche à faire adopter le sord grognement au lieu et place de l'abolement bruyant: on n'y a pas encore réussi; peut-être faudra-t-il faire pour eux une classe spéciale au Conservatoire. D'ailleurs, ces chiens de toutes races, barbets, danois et braques, ne paraissent jusqu'à ce jour que d'intelligents vagabonds ayant trouvé une table et un couvert qu'ils n'ont pas mérités encore.

EMPOISONNEMENT PAR LES CHAMPIGNONS

Un terrible empoisonnement occasionné par les champignons vient de se produire au village de Bré, commune de Seiches.

Une famille pauvre composée du père, de la mère et d'un fils âgé d'environ quinze ans s'est établie tout récemment en cet endroit.

Depuis une douzaine de jours, ces malheureux vivaient presque exclusivement de champignons qu'ils cueillaient et mangeaient sans le moindre choix.

En vain les voisins leur faisaient-ils observer qu'ils s'exposaient ainsi à de graves accidents, les intéressés ne tenaient aucun compte de ces avis.

Le treizième jour, la triste prédiction se réalisa. Toute la famille fut saisie de violentes douleurs d'entrailles.

On fit appeler M. le docteur Chabart, de Seiches; mais, malgré ses soins, la femme succomba dans la nuit de samedi à dimanche.

L'état du père inspire les plus vives inquiétudes. Quant au jeune homme, on croit qu'il est hors de danger.

La nouvelle de ce grave accident a produit une grande émotion dans la contrée. (Journal de Maine-et-Loire.)

Librairie ABEL PILON, rue de Flaurus, 33, PARIS

A. LE VASSEUR & C^o, Éditeurs

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les Ouvrages de la Librairie française;

de toutes les Partitions et Publications musicales;

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Plans-États, Gravures en Couleurs, etc.

AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR

Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHAQUE CERTAINE DE

FRANCS D'ACQUISITION.

ESCOMPTE AU COMPTANT.— ENVOI FRANCO des CATALOGUES

Marché de Saumur du 17 Septembre 1887

Blé semence (l'hect.)	—	Graine de trèfle	50k.	—
Blé nouveau (l'hect.)	—	— luzerne.	50k.	—
From. 1 ^{er} q. l'h. 77k.	16 50	— de lin.	50k.	—
Halle moyenne, 77k.	16 35	Foin (la charr.)	780k.	65
Seigle	75k.	Luzerne	—	780k. 60
Orge	65k.	Paille	—	780k. 35
Avoine	50k.	— cassées	50k.	—
Fèves	75k.	—	—	—
Pois blancs	80k.	Cire jaune.	50k.	190
— rouges	80k.	—	—	—
Colza	65k.	Chanvres 1 ^{re} qualité,	—	—
Chenevis	50k.	les 52 k.	500.	40
Farine, culas. 157k.	45	— 2 ^e	—	38
Huile de noix. 50k.	120	— 3 ^e	—	37

AVIS AUX CHASSEURS

On vient de recevoir à l'Épicerie Centrale les excellents Pâtés de Saint-Hubert, si estimés à Paris, composés de lièvre et de chevreuil, — qui sont vendus selon grandeur :

- La boîte n^o 1 1 f. 40
- La boîte n^o 2 2 »»
- La boîte n^o 3 2 75

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. V. ANJUBAULT, Chirurgien-Dentiste à PARIS, rue de Provence, 66, informe sa clientèle que son Cabinet de SAUMUR, actuellement rue Beaurepaire, est transféré rue Saint-Jean, n^o 8, au premier (maison Grelat). Le Cabinet est ouvert tous les jours, de 8 à 11 heures et de midi à 6 heures.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

AVIS

M^r LE BARON, notaire à Saumur, informe les fournisseurs de M. ANMAND SIMON, ancien huissier, qu'il n'acquittera pas les dettes que pourrait contracter celui-ci. (633)

A LOUER DE SUITE UNE MAISON

Située à Saumur, rue de l'Abreuvoir, n° 14,

AVEC ÉCURIE, REMISE ET JARDIN.

S'adresser, pour traiter, à M^r GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER DE SUITE

UNE MAISON

Située au Pont-Fouchard, Avec Jardin, ayant appartenu à M. Rambault.

S'adresser, pour traiter, à M^r GAUTIER, notaire à Saumur.

CHARRETTES ET HARNAIS

A Vendre

S'adresser au bureau du journal.

LESSIVE-IRIS LE PAQUET

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers. Vente en gros: JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES

BANDAGES HERNIAIRES

à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses DE MM. WICKHAM F^{rs}, D^{rs}, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

SOULAGEMENT RÉEL ET SOUVENT GUÉRISON Seul dépôt à Saumur chez M^r V. Lardeux, coutelier et bandagiste. Un employé spécialiste, s'occupe de l'application des appareils pour les hommes.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

Maison, Cour, Jardin, Remise et Ecurie, rue Fardeau, 26.

S'adresser à M. MORAY-COUTARD, 6, rue du Puits-Neuf. (577)

CAVE A LOUER

Petite chambre garnie ou non garnie à louer

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Dans le côteau, à 1 kilomètre de la ville,

CLOS DE VIGNE

En plein rapport Avec maisonnette neuve, caves et pressoir.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Une TONNE pouvant couvrir sept barriques.

S'adresser rue d'Orléans, 67.

CACAO VAN HOUTEN

pur et soluble en poudre.

Le Cacao VAN HOUTEN est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat.

Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat.

Le Cacao VAN HOUTEN se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, aux prix de fr. 5 —, fr. 2.60 et fr. 1.40, et se trouve dans toutes les bonnes épicerie, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelé. (267)

IMPRIMERIE PAUL GODET

A VENDRE

ROGNURES

Pour emballages, Blanches ou de couleur.

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE DE TOUTES LES Affections de la Peau

DARTRES, ECZEMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENOIR, Médecin Spécialiste (1, rue St-Louis, à MELUN (S.-et-M.)) CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

Offres et Demandes

On désire traiter d'une étude de notaire de 40,000 fr. de produit, prix payé comptant.

S'adresser à M. FLEURBAU, ancien notaire à Bourgueil (Indre-et-Loire).

On demande une femme sachant soigner les animaux et faire le service de femme de basse-cour. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti quincaillier.

S'adresser au bureau du journal.

FABRIQUE D'AMEUBLEMENTS EN TOUS GENRES

Vieux Chêne et Noyer sculpté

SPECIALITÉ DE SALLES A MANGER

H. HARDY

LEVÉE-NEUVE, SAUMUR

Mise en vente d'un choix considérable de SALLES A MANGER à des prix défiant toute concurrence.

SALLE A MANGER

Vieux chêne sculpté

Buffet petit modèle, colonnes torses ou autres. Table à rallonges, patins chimères, 12 couverts, 6 chaises, au choix... 375 fr. net. La même avec buffet grande taille... 440 fr. net.

SALLE A MANGER

Henri II

Buffet à crédence, vaisselier avec vitraux de couleur et ferros nickelées. Table à estrade avec rallonges, 6 chaises assorties... 500 fr.

RÉPARATIONS DE MEUBLES ANTIQUES

Ameublements de salon, chambres à coucher, armoires à glace, bureaux, bibliothèques, meubles d'antichambre et porte-chapeaux, chaises garnies cuir repoussé, coffres à bois, guéridons, sièges en bois courbé, glaces, etc.

Envoi sur demande de dessins et prix de tous meubles.

SANS PALAIS

DENTS

NI CROCHETS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 SEPTEMBRE 1887.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.	
3 %	81 15	81 40	Est	792 50	791	Obligations.			Gaz parisien	517 25	516
3 % amortissable	85	85 10	Paris-Lyon-Méditerranée	1268 75	1265	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	529 50	527 50	Est	388	389 50
4 1/2 %	102 60	102 20	Midi	1160	1156 25	1865, 4 %	519 25	519 25	Midi	398 50	393
4 1/2 % (nouveau)	108 95	108 90	Nord	1545	1547 50	1869, 3 %	413	413	Nord	403 75	405
Obligations du Trésor	509	512	Orléans	1322 50	1325	1871, 4 %	393 75	393 75	Orléans	398 50	396 25
Banque de France	4145	4130	Ouest	890	884 50	1875, 4 %	522 50	522	Ouest	394	394 50
Société Générale	457 50	460	Compagnie parisienne du Gaz	1330	1333 75	1878, 4 %	520 25	520	Paris-Lyon-Méditerranée	394	394 25
Comptoir d'escompte	1025	1025	Canal de Suez	1978 75	1985	Bons de liquid. Ville de Paris	530	530 25	Paris-Bourbonnais	394	394 50
Crédit Lyonnais	567 50	570	C. gén. Transatlantique	525	525	Obligations communales 1879	480 25	480	Canal de Suez	593 50	593 50
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1361 25	1363 75	Russe 5 0/0 1870	98 70	99	Obligat. foncières 1879 3 %	483 50	484 50	Panama 6 0/0	442	440
Crédit mobilier	306 25	312 50				Obligat. foncières 1 83 3/4 %	381 50	383			
Canal Inter.-Panama	350	352 50									

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR - MONTREUIL - THOUARS - LOUDUN - POITIERS						
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir
Saumur (orl.)	2 03	6 53	»	»	1 38	4 16
Saumur (état)	»	6 50	8 31	10 37	»	4 13
Nantillyhalte	»	7 03	8 37	10 44	»	4 26
Varr.-Chacé	»	7 09	8 48	10 53	»	4 32
Brézé-s.-Cyr	»	7 17	8 53	11	»	4 40
Montreuil (a.)	2 31	7 29	9 19	11 15	2 66	4 55
— (dép.)	2 34	7 33	»	11 24	2 08	4 59
Thouars	»	8 53	»	11 57	2 27	5 27
Loudun	»	8 10	»	»	2 52	»
Poitiers	»	10 33	»	»	5	12 12

SAUMUR - MONTREUIL - DOUÉ				
STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	Omn. soir
Saumur (orl.)	»	4 16	»	8 34
Saumur (état)	8 31	4 13	»	8 30
Nantilly	8 37	4 26	»	8 43
Montreuil (a.)	9 19	4 55	»	9 08
— (dép.)	9 29	5	»	9 20
le Vaudelnay	9 40	5 11	5 47	9 31
Baugé	9 50	5 20	5 44	9 42
Doué	9 57	5 27	6 21	9 51

SAUMUR - VERNANTES - CHATEAU-DU-LOIR.						
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir
Saumur (orl.)	7 57	11 54	1 36	3 05	5 42	11 7
Vivry	8 10	12 09	»	3 17	5 54	»
Blou	8 19	12 18	»	3 26	6 03	»
Vernantes	8 32	12 31	»	3 39	6 14	»
Noyant-Méon	8 59	12 59	2 13	4 04	6 38	11 47
Chât.-d.-Loir.	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31

LIGNE D'ORLÉANS							
ANGERS - SAUMUR - TOURS							
STATIONS	Diréc. matin	Omn. matin	Expr. matin	Omn. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. soir
Angers	2 19	6 30	8 45	11 29	2 57	5 32	9 30
La Ménitrie	2 52	7 10	9 10	12 08	3 42	6 13	9 50
Les Rosiers	»	7 19	9 18	12 17	3 52	6 23	»
St-Clément	»	7 26	»	12 24	3 59	6 29	»
St-Martin	»	7 33	»	12 31	4 07	6 36	»
Saumur (a.)	3 23	7 46	9 34	12 44	4 20	6 49	10 19
— (dép.)	3 27	7 52	9 37	12 48	4 31	6 53	10 24
Varennes	»	8 05	9 48	1 01	4 45	7 06	»
Port-Boulet	3 53	8 20	9 57	1 15	5 01	7 20	10 43
Langeais	4 26	8 59	10 19	1 53	5 46	7 59	11 09
Tours	5 05	9 42	11 05	2 36	6 35	8 48	11 41

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.